

# Sol : attention fragile !

## *Les enjeux sociétaux liés à la consommation des sols*

par Simonetta ALBERICO et Ilario ABATE DAGA

***Le problème de l'artificialisation des terres lié à l'urbanisation et aux activités économiques apparaît aujourd'hui comme un enjeu majeur en termes de développement durable. Ces dernières années ce phénomène s'est accéléré, particulièrement sur les espaces du littoral de l'Arc Latin. Les sols agricoles mais aussi les espaces naturels et forestiers sont concernés. Dans cet article, est décrit un outil développé dans le cadre du projet Med OSDDT, et destiné aux gestionnaires de territoires, qui a conduit à la mise au point d'indicateurs de consommation des sols.***

La consommation des sols est inhérente à la croissance urbaine, fait prééminent de nos sociétés. Ces trente dernières années ont vu cependant une expansion des sols dédiés à l'habitat, aux infrastructures et aux activités telle que les fonctions nourricières des sols agricoles et des espaces forestiers sont compromises pour l'avenir et que les richesses de la biodiversité des systèmes écologiques peu artificialisés sont perturbées voire menacées.

### **Pour agir, il faut savoir mesurer le degré de consommation des sols**

Fournir une réponse exhaustive aux questions telles que :

- la consommation des sols représente-t-elle un problème réel ?
- combien de sol a été consommé ?
- quel type de sols sommes-nous en train de perdre ?
- sommes-nous en train de densifier ou bien de disperser les activités humaines ?...

... est une évaluation de nature quantitative indispensable pour mettre en relation les transformations urbaines avec les questions écologiques et la structuration des paysages. Dans cette optique, elle est un outil nécessaire aux gestionnaires du territoire.

### ***A quoi servent des indicateurs de consommation des sols ?***

Les indicateurs sont des outils quantitatifs qui mesurent l'état et les évolutions de la consommation des sols et fournissent des informations sur les dynamiques passées et les tendances actuelles. Ils sont un instrument indispensable d'aide à la décision pour les responsables de l'aménagement du territoire qui peuvent de la sorte adopter des critères de développement propres à préserver les sols et à garantir pour le futur de meilleurs résultats en terme de réduction de la consommation des sols, et de qualifier quelle typologie de sols doivent être absolument préserver.

### ***Comment construire un système d'indicateurs ?***

Par définition, un bon indicateur est construit à partir de données identifiant les espaces artificialisés et naturels, issu des traitements de bases de données cadastrales ou d'images satellitaires disponibles sous forme de cartographies géolocalisées exploitables dans les SIG. De la fiabilité des traitements dépend la qualité de la mesure de l'évolution spécifique concernant l'étalement urbain.

Choisir des indicateurs appropriés pour construire un système de suivi et d'évaluation des processus de consommation des sols et d'étalement urbain est donc un exercice délicat. Pour être efficace un système de suivi doit répondre à certains critères, et en particulier donner lieu à une démarche partenariale entre acteurs du territoire porteurs d'intérêts différents, intégrer des données pertinentes pour élaborer des indicateurs fiables et, enfin, disposer des compétences pour l'analyse des résultats, en terme d'atouts et de limites. Il demeure essentiel que la définition d'un indicateur soit constante d'un relevé à l'autre, du point de vue des paramètres utilisés, pour que les écarts temporels soient au plus près de la réalité.

Enfin, pour que les indicateurs soient partagés et rendus publics, ils doivent fournir des informations compréhensibles et acceptées par l'ensemble des parties. En somme, pour être efficace un système de suivi doit être configuré comme un observatoire d'intérêts publics.

### ***Les avantages d'un système d'indicateurs ou d'un observatoire de la consommation des sols pour la planification territoriale***

Les indicateurs de consommation des sols sont fondamentaux pour mesurer le phénomène, car pour définir et appliquer des modèles de planification territoriale sobres en foncier, il est indispensable de bien connaître l'origine de l'étalement urbain et de la régression des terrains agricoles et des espaces naturels ou forestiers. De même, prévoir et disposer d'indicateurs de mesure spécifique en aval de l'application d'outils opérationnels de gestion du territoire et de modèles de planification territoriale sobres du point de vue foncier permet d'évaluer leur efficacité sur le « terrain » et d'en saisir les différentes composantes. En cas d'effets pervers, il est alors possible de procéder à des corrections et ajustements sans délai.

Les indicateurs en tant que résultats quantitatifs ont l'avantage d'être assimilables rapidement par les décideurs et apparaissent donc souvent comme plus concrets, voire reflétant une vérité incontestable. Il n'en demeure pas moins que pour comprendre un phénomène en profondeur, une analyse qualitative permet d'approfondir les dynamiques révélées par la mesure et de nuancer les points de vue des différents « acteurs » sur la question de consommation des sols. En quelque sorte, le calcul qui permet de révéler une dynamique n'est pas forcément en mesure de l'explicitier. Dans certains cas, les données qualitatives s'avèrent donc nécessaires pour comprendre et approfondir un phénomène mesuré.

En cela, l'approche qualitative aide la concertation entre acteurs et la prise de conscience de tous en matière de préservation des sols et de ces fonctions écosystémiques.

### ***Un set d'indicateurs utilisable et généralisable dans le sud de l'Europe***

Le travail d'expérimentation et de *testing* à l'intérieur du projet OSDDT a mis en évidence que les indicateurs de mesure de la consommation des sols mis au point sont applicables chez plusieurs typologies de par-

tenaires et d'institutions publiques. En dépit de la grande variété des contextes locaux et nationaux, en matière législative et de base de données relatives à l'occupation des sols, le Département de l'Hérault en France, les Provinces de Turin et Terni en Italie, la Région de Murcie en Espagne, la Région de Crète en Grèce, la ville de Pembroke à Malte ont appliqué la batterie d'indicateurs et ont produit ainsi les résultats escomptés. La photographie de chaque territoire partenaire a permis d'établir un état des lieux et de comprendre les enjeux et les problématiques de chacun. Comparé à la contribution des différents pays à la consommation du sol européen entre 1990 et 2000, parmi les six partenaires du projet, trois d'entre eux se situent dans les quatre premiers pays européens qui consomment le plus de foncier. Après l'Allemagne qui totalise plus de 20% des sols européens consommés, nous trouvons la France (14,5%), l'Espagne (13%) et l'Italie (9%). La Crète et Malte se placent bien après.

### ***Trois grandes familles d'indicateurs pour mesurer et comprendre les dynamiques de gestion du territoire responsable de la consommation des sols***

Dans le cadre du projet OSDDT, le travail de construction et d'identification des indicateurs a donné lieu à trois différentes familles d'indicateurs afin de disposer d'éléments d'interprétation aussi exhaustifs que possible, et d'aller, au-delà d'une simple mesure quantitative du phénomène, vers la mesure de l'efficacité des outils de gestion du territoire visant à limiter les consommations des sols.

La **première famille d'indicateurs** fournit une **lecture quantitative précise** du sol consommé sur l'espace de référence. Ce choix se fonde sur la nécessité de tous les acteurs locaux de pouvoir mesurer le phénomène. En effet, la dernière décennie a marqué un tournant dans la prise de conscience de l'existence du « problème de consommation des sols », mais cette prise de conscience est rarement soutenue par une mesure quantitative au niveau local.

Il est donc nécessaire, en première instance, d'avoir les instruments d'une base de



connaissance commune permettant d'appréhender le phénomène et de disposer d'un minimum standard de connaissance du phénomène, afin d'enquêter sur les aspects fondamentaux liés à la protection du territoire (sauvegarde des zones naturelles, des zones ayant une vocation agricole marquée, des espaces forestiers). La disponibilité de données locales est nécessaire (cartographie, cadastre, photos, etc.) pour la construction des indicateurs permettant de définir à partir d'un état des lieux, l'évolution de la consommation des sols.

Au-delà de la quantification pure et simple du sol consommé entre deux dates données, certains indicateurs de la première famille permettent en outre de lire la dynamique du phénomène à travers une analyse — toujours de nature quantitative — plus fine par rapport aux spécificités du territoire. Il s'agit dans ce cas d'indicateurs qui prennent donc en compte les préoccupations majeures liées à la demande sociale, telles que :

- l'attention croissante des acteurs sociaux et du grand public sur les dangers liés à une régression constante des territoires, autrefois berceau des activités agricoles et forestières, aujourd'hui trop souvent bradés dans le cadre d'opérations résidentielles ou industrielles ;

- les situations de risques dues à une mauvaise gestion du territoire et du patrimoine forestier, responsable de la multiplication d'accidents et catastrophes « naturelles » (éboulement, inondation, orage violent, etc.) en zones urbanisées.

La première famille d'indicateurs propose donc différents instruments de mesure permettant de déterminer quand et comment le phénomène de la consommation de sol a

impacté des espaces vulnérables de par leur vocation naturelle initiale.

Cette première famille d'indicateurs devrait donc permettre aux élus locaux de prendre acte du degré de consommation des sols sur leurs territoires et du niveau d'interaction et d'affectation des ressources patrimoniales locales non renouvelables (agricoles, forestières, paysagères, hydrographique, biodiversité).

La **deuxième famille d'indicateurs** s'attaque à la **question du mitage** ou *sprawl*.

Ce type d'expansion urbaine dont l'impact sur les territoires et les paysages peut être ponctuellement fort, échappe aux principes dictés par les instruments de planification territoriale. Il s'agit d'une urbanisation anecdotique même si elle génère des désordres pour l'avenir (ne serait-ce que le doute sur la vocation agricole des espaces aux yeux des acteurs). Pour cette raison, il est indispensable de savoir appréhender le mitage au travers d'indicateurs appropriés. C'est le but de la deuxième famille d'indicateurs.

Définir le mitage est le premier pas nécessaire à la mise en œuvre des modalités de calculs en fonction des données dont on dispose localement. Même si tous les acteurs de la planification n'ont pas la même définition technique du mitage, tous identifient comme appartenant au processus de mitage, l'ensemble des nouveaux noyaux d'urbanisation

**Photo 1 :**

Le mitage peut avoir un impact très fort sur les territoires et les paysages.



en zone dite de faible densité, c'est-à-dire tous les bâtiments construits dans des zones naturelles ou à vocation agricole et les invasions de bâti à caractère permanent dans des zones rurales distinctes de l'urbain aggloméré (villes, villages, périurbain). Ces nouveaux noyaux urbains en secteurs peu denses sont considérés comme le point de départ de futures expansions urbaines.

La lecture des indicateurs de mitage et leur intégration à l'intérieur des systèmes de planification territoriale permettent de protéger les espaces qui doivent être sauvegardés en priorité.

En effet, grâce aux indicateurs de mitage et à la mesure constante du phénomène, il est possible de comprendre les dynamiques catastrophiques et irréversibles de dégradation des capacités de production agricole autour des agglomérations urbaines et donc de réformer les instruments de planification. Ils devraient permettre en particulier d'introduire des mesures de sauvegarde et de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, afin de préserver le potentiel de développement de filières bois et la souveraineté alimentaire des pays européens, y compris à travers une agriculture périurbaine.

La **troisième famille d'indicateurs** se concentre sur **les formes du développement urbain** et sur **les fragmentations des territoires** qu'elles entraînent. C'est là certainement un aspect plus spécifique de la planification territoriale, mais la « rupture » des continuités spatiales impactent négativement les potentiels des écosystèmes (couloir écologique, réservoir de biodiversité, continuités écologiques etc) et les paysages naturels.

La fragmentation des espaces due à l'augmentation de l'urbanisation, des infrastructures et la superposition de ces systèmes de fragmentation de l'espace, met en péril les fonctions éco-systémiques de l'espace dont le sol est un des principaux supports.

Connaître le degré de fragmentation d'un territoire permet d'appréhender une série de situations critiques dues aux modifications de la structure de base du territoire ; en connaître les effets devrait permettre aux législateurs et aux décideurs de la planification de mettre en œuvre des actions de restauration et de préservation de la biodiversité intégrées aux politiques de planification.

(Cf. encadré page suivante: les familles d'indicateurs).

**PREMIERE FAMILLE D'INDICATEURS**

Consommation des sols : taux de sols consommés sur l'espace de référence  
 Intensité du niveau de consommation des sols : progression de la consommation des sols dans le temps  
 Taux moyen annuel de croissance des sols consommés : variation moyenne annuelle de sol consommé  
 Consommation de sol fertile ou exploitable: mesure du sol artificialisé sur sols fertiles ou exploitables à une date donnée  
 Consommation par altitude : sol consommé en fonction de l'altitude  
 Sol consommé par habitant : rapport entre le sol consommé et la population résidente à une date donnée  
 Consommation par habitant supplémentaire : rapport entre le sol consommé entre 2 dates et la croissance démographique  
 Pression touristique : rapport entre la population touristique théorique maximum et la population résidente  
 Protection environnementale : sol consommé dans des espaces soumis à des mesures de protection environnementale  
 Risque d'installation : sol consommé dans des espaces classés comme potentiellement exposés à risques naturels  
 Risque technologique : sol consommé dans des espaces classés comme potentiellement exposés à risques technologiques

**DEUXIEME FAMILLE D'INDICATEURS**

Indicateur de dispersion du bâti : surface des sols consommés dans des espaces non urbanisés  
 Incidence du mitage : contribution de nouveaux noyaux urbains en secteur non urbanisé à la croissance totale de la tache artificialisée

**TROISIEME FAMILLE D'INDICATEURS**

Indicateur de fragmentation urbaine : degré de fragmentation du territoire dû à l'augmentation des parcelles construites  
 Indicateur de fragmentation infrastructurelle : degré de fragmentation du territoire dû à l'augmentation des infrastructures de circulation  
 Indicateur de compacité : Il indique le degré de fragmentation totale de l'espace de référence, dû à l'action combinée de la fragmentation urbaine et infrastructurelle et fournit un coefficient de compacité.

## Pour agir, il faut aussi disposer de nouveaux modèles de gestion des territoires

Dans le cadre du projet OSDDT, 29 initiatives (actions, politiques publiques) ayant pour objectif de limiter l'impact des activités humaines sur le foncier et les espaces naturels ont été analysés. Il s'agit des instruments utilisés ou expérimentés à divers titres par les partenaires du projet, qui vont dans le sens d'une gestion durable des sols, et, en particulier, de la protection des sols périurbains mis à mal par l'étalement urbain de ces dernières décennies. La mise en œuvre d'actions diverses et variées, de l'échelon local d'une petite commune à l'échelon régional, traduit une prise de conscience progressive des problématiques et des défis posés par la consommation et l'imperméabilisation des sols.

Les outils recensés couvrent une large palette d'intervention : des outils réglementaires aux outils liés à la démarche projet.

## Quels modèles ?

Bien qu'il soit difficile de mesurer l'efficacité de ces différents outils d'aménagements puisqu'ils sont récents, la capitalisation de ces expériences représente une source importante de réflexions et permet d'identifier les leviers utiles pour modifier la donne. L'analyse des outils opérationnels ouvre donc de nombreuses pistes quant aux solutions à adopter pour réduire la consommation des sols dans le futur.

Sur le plan méthodologique, alors que les indicateurs sont focalisés sur la mesure des tissus urbains qui tendent à s'étendre, le constat est que les outils opérationnels de connaissance du phénomène proposent aux aménageurs « d'inverser le regard ».

Ces outils partent du postulat qu'avant d'urbaniser il faut au préalable avoir un diagnostic complet sur les apports, les aménités paysagères, forestières, agricoles et naturelles des territoires. Plus précisément, la décision doit se fonder aussi sur une évaluation des fonctions éco-systémiques assu-

rées par les sols afin de connaître leurs valeurs réelles pour la collectivité.

Ces diagnostics nécessitent la mobilisation d'équipes pluridisciplinaires (techniciens des collectivités locales, administrations déconcentrées de l'Etat, bureaux d'études et scientifiques du monde de l'Université et de la recherche). Il s'agit dans ce cas d'avoir le regard des agronomes, des naturalistes, des paysagistes et même des populations, pour savoir ce que l'on a et ce que l'on risque de perdre.

Par ailleurs, l'ensemble des outils recensés quoique de différentes natures montre que :

- disposer d'éléments qualitatifs en complément d'indicateurs quantitatifs de mesure de la consommation des sols est indispensable pour faire comprendre pourquoi il est nécessaire de préserver les potentialités agricoles et de biodiversité d'un territoire,
- la force contraignante de la norme réglementaire est indispensable. Le constat est qu'elle produit des effets certes variables en raison de la nature des prescriptions, mais son impact est tangible ;
- le levier financier permet de concentrer l'action publique en faveur de nouveaux modèles d'aménagements prenant en compte la consommation des sols, qui sont indispensables pour promouvoir de nouvelles approches dans le cadre de politiques de développement local ;

- la concertation est un levier fondamental pour lutter efficacement contre l'étalement urbain et la consommation des sols, car il s'agit de solutions partagées, qui ne sont pas de la seule responsabilité des élus. Les citoyens, impliqués dans des démarches d'envergure, peuvent eux-aussi être porteurs de nouveaux modèles de développement moins gourmands en sol.

### **Un exemple : « habiter sans s'étaler »**

« Habiter sans s'étaler » est une démarche alternative de logement du Conseil général de l'Hérault et du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Hérault) en France.

Il s'agit d'une action de sensibilisation en direction des élus locaux pour promouvoir des opérations d'habitat plus dense mais de qualité, dans un contexte français de modèle dominant du lotissement pavillonnaire, facteur avéré d'étalement urbain.

(Cf. Fig. 1, ci-dessous).

L'outil a pour finalité de présenter une alternative de logements individuels denses au pavillonnaire actuel responsable de l'étalement urbain et le réduire (de l'ordre de 1 à 3). L'outil se veut une réponse aux besoins d'habitat d'un certain type de population



CARNET 1

### **L'HABITAT INDIVIDUEL AUTREMENT**

*Pour une maîtrise  
du développement urbain  
dans l'Hérault*



« Habiter sans s'étaler » est une démarche alternative de logement du Conseil général de l'Hérault et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

(habitat individuel, sécurité, intimité) à l'aide de formes urbaines plus denses, de bonnes qualités architecturales.

Il s'agit d'un élément d'une politique foncière aujourd'hui complète qui concerne à la fois les hameaux agricoles, les ZAE (zone d'activités économiques) densifiées, le logement social de qualité et l'habitat individuel dense.

A l'origine de cette expérience, la nécessité de répondre à une situation et un contexte spécifique liés à l'accroissement démographique exceptionnel de l'Hérault et aux tensions engendrées dans le domaine du logement, ainsi que l'extension continue de la tache urbaine. La Direction des études territoriales du Conseil général de l'Hérault a été mandatée par les élus pour présenter une nouvelle politique foncière allant dans le sens de la lutte contre l'étalement urbain. En 2007, sont lancés les études de faisabilité dans six communes du département.

L'expérience a permis d'obtenir :

- un changement dans les comportements des décideurs, des opérateurs et de la population vis-à-vis du « rêve pavillonnaire » ;
- d'exécuter cinq opérations exemplaires dont les études et les travaux sont financés en partie ;
- de produire une centaine de maisons ;
- d'organiser quatre colloques réunissant au total près d'un millier de personnes ;
- de publier trois carnets à usage professionnel pour réaliser un habitat de qualité dense et exigeant du point de vue environnemental ;
- d'utiliser un logiciel Landsim3D pour proposer une modélisation et visualisation du territoire utilisant des données géographiques, destinés à l'aménagement et la gestion des villes, à la protection des paysages. La simulation permet aux conseils municipaux de faciliter la concertation avec les habitants pour présenter les différentes options d'habitat ;
- réaliser une exposition itinérante de sensibilisation.

Du point de vue des différents acteurs, l'expérience a de nombreux intérêts puisque, outre limiter la consommation des sols, les élus peuvent répondre aux besoins exprimés par la population ; les techniciens sont en mesure d'apporter une approche pluridisciplinaire ; les usagers trouvent une offre de logements diversifiée.

## **Qui devraient utiliser ces nouveaux modèles et pourquoi ?**

Au-delà de l'exemple fourni ci-dessus, les outils opérationnels analysés reflètent la grande diversité des initiatives des acteurs locaux, publics ou privés, pour lutter contre l'étalement urbain et la consommation des sols. Ils montrent qu'il est possible d'agir à différentes échelles de territoire, et que le volontarisme politique est à l'origine de nombreuses initiatives. Au-delà des spécificités des territoires concernés qui présentent des gouvernances, des moyens budgétaires et humains très différents les uns des autres, du fait des contextes historiques, culturels spécifiques, liés à chaque système politico administratif, il est donc possible d'agir.

L'exemplarité de ces nombreuses actions, pousse néanmoins à s'interroger. En effet, bien que les outils de concertation soient diffus, l'opinion publique est encore faiblement mobilisée par les enjeux mondiaux de la préservation de l'espace agricole nourricier et de la biodiversité. Il reste donc à fournir un important effort de sensibilisation et de communication, au-delà des actions de concertation liées aux situations locales.

Par conséquent, les outils opérationnels inventoriés doivent jouer un rôle d'aiguillon et permettre de porter à connaissance des décideurs qu'il est possible d'agir en faveur de la préservation des sols en faisant des choix d'aménagements et de développement local plus économes, mais tout aussi efficaces. Reste que d'autres outils opérationnels en faveur de la préservation des sols sont encore à explorer, comme les outils et les mesures d'incitation fiscale, permettant par exemple de favoriser la rénovation des centres anciens et abandonnés ou la reconversion des friches industrielles et pénalisant au contraire les constructions nouvelles sur les sols à forte valeur patrimoniale.

## **Conclusion**

Avoir des indicateurs de mesure de la consommation des sols testés et mobilisables par les services techniques de nombreuses collectivités territoriales européennes sous condition qu'elles soient dotées d'un Système d'information géographique et qu'elles dispo-

Simonetta  
ALBERICO  
Ilario ABATE DAGA  
Service de la  
planification  
territoriale  
C.so Inghilterra 7  
10138 Turin  
ITALIE  
simonetta.alberico@  
provincia.torino.it

ilario.abate\_daga@  
provincia.torino.it

Pour en savoir plus  
consulter le site  
[www.osddt.eu/fr/](http://www.osddt.eu/fr/)

sent d'une nomenclature stable d'informations sur l'utilisation des territoires et de ressources de bonne précision, est possible. L'imagerie satellitaire, de plus en plus abondante et précise est une ressource privilégiée si les traitements d'images sont de qualité.

De même, les nombreuses initiatives locales recensées soulignent la valeur pédagogique de nouveaux modèles et leur capacité à montrer comment il est possible de choisir des solutions moins gourmandes en sol et/ou valorisant les ressources naturelles présentes sur le territoire. De fait, ces actions pilotes tendent à valoriser une des fonctions écosystémiques des sols : espace vert, paysages, continuité écologique, espace agricole périurbain. Les leviers financiers doivent promouvoir ces expérimentations écosystémiques dans les domaines de l'agriculture (périurbaine notamment, de la gestion de la biodiversité et des corridors écologiques et les nouvelles formes d'habitat urbain) en vue de leur diffusion et partage.

D'autres outils opérationnels en faveur de la préservation des sols sont encore à explorer, comme les outils et les mesures d'incitation fiscale, permettant par exemple de favoriser la rénovation des centres anciens et abandonnés ou la reconversion des friches industrielles et pénalisant au contraire les constructions nouvelles sur les sols à forte valeur patrimoniale.

Il s'agit donc de promouvoir à tous les niveaux de la gestion du territoire (commune, département et région) des instruments de planification efficace et intégrant la dimension de sobriété et de préservation des sols. A ce jour, il y a cependant un manque décisif : celui de l'approbation d'une directive européenne qui limite effectivement la consommation des sols, et propose l'échelle intercommunale ou supra communale pour agir plus efficacement pour limiter le phénomène.

**S.A., I.A.D.**

---

## Résumé

Cet article restitue une partie des résultats du projet OSDDT « Occupation des Sols et Développement Durable du Territoire » financé dans le cadre du programme MED. Le projet se place dans la droite ligne de la proposition de Directive du Parlement Européen et du Conseil de 2006, qui souligne que : « *le sol est une ressource d'intérêt général pour la communauté, bien qu'il relève pour l'essentiel de la propriété privée, et sa non protection nuit au développement durable et à long terme, à la compétitivité de l'Europe.* » Il a permis la mise au point d'un modèle de suivi et d'évaluation de l'utilisation des sols, construit sur des critères d'approches communs aux partenaires européens de l'arc méditerranéen. Ce modèle a l'ambition d'augmenter la capacité des acteurs publics qui gèrent les différents instruments de planification du territoire et ont contribué au cours des 20 dernières années à une consommation très dispendieuse, de repenser leurs modes de gestion dans une optique de développement durable et de sauvegarde des sols naturels.

---

## Summary

This article describes most of the results of the OSDDT Project « Land-use and sustainable development of localities and regions in the Mediterranean area » funded within the framework of the Med programme. The OSDDT project focused on the phenomena of land consumption and degradation that are compromising Europe competitiveness and long-term sustainability, as defined in the proposal by the European Parliament and Council for a Directive (2006) 232.

The OSDDT partnership worked to provide tools which can help to manage land sustainably and enabled the partners involved, who share a common approach, to build a set of indicators effective in evaluating land consumption and which can be used by any public institution around the Mediterranean Rim in land use planning. Furthermore, OSDDT identified and listed operational tools capable of helping decision-makers protect the environmental functions of land. Both tools (indicators and planning tools) should raise the capacity of public institutions to modify their planning models characterised over the last 20 years by over-consumption of land and to consider how to adopt planning tools in the light of sustainable development and the preservation of unaltered land.